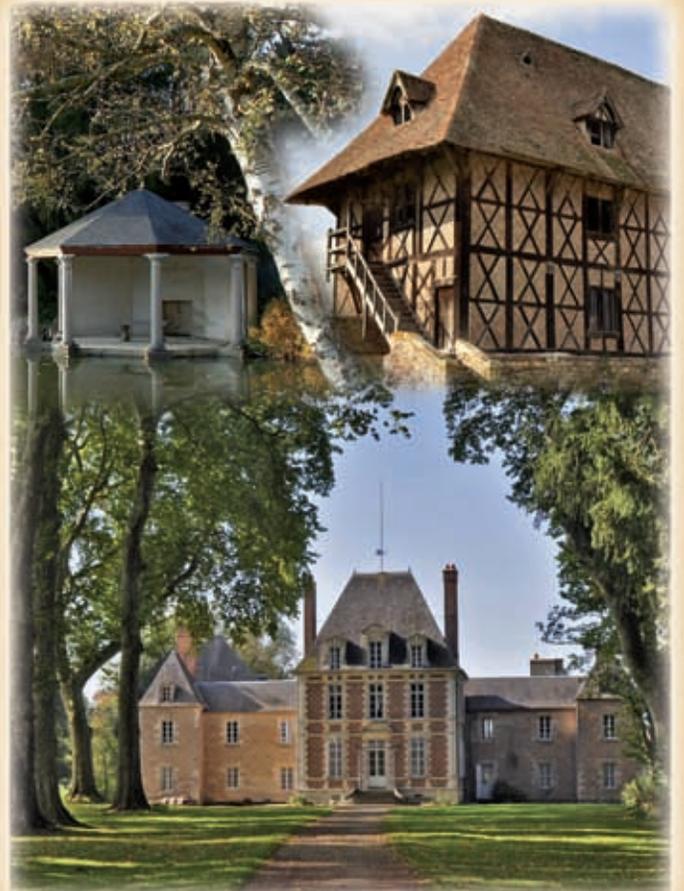


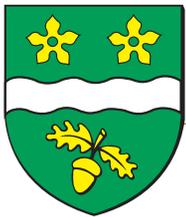
Villeneuve-sur-Allier



2008/2014 - 6 ans d'informations



Bulletin Municipal - Février 2014



Le Mot du Maire

Ce mot est pour moi l'occasion de m'adresser à tous les Villeneuvois et de remercier toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, participent activement à la vie de notre commune :

- **Les membres du Centre Communal d'Action Sociale** qui chaque année organisent la journée des Anciens. Leurs interventions ne se limitent pas à ces festivités mais consistent aussi en des aides ponctuelles auprès de personnes dans le besoin.
- **Les personnels de la cantine** : Carole BRAZY et Florence GOVIGNON, aidées pour le service par Corinne FLOUZAT, Nadège RAYNAUD, Patricia FAUCHER et Sylvie BOUCHE.
- **Les personnels de l'école maternelle** : Patricia FAUCHER et Corinne FLOUZAT.
- **Les employés de la garderie** : Sylvie BOUCHE et Nadège RAYNAUD.
- **Les personnels chargés de l'entretien** : René CLAIRE, Corinne FLOUZAT, Vanessa CHAPUS qui remplace Michèle MAZET décédée au mois de septembre et Eric VÉRAT embauché depuis le 1^{er} juillet.
- **Monsieur Didier GUERRIER, directeur des écoles et les Enseignants.**
- **Les chefs d'entreprises, les artisans, les commerçants, les professions libérales et les agriculteurs**, dont les pouvoirs publics reconnaissent aujourd'hui l'importance du tissu économique et social qu'ils représentent pour nos communes et nos régions.
- Je remercie **les associations** pour l'énergie qu'elles déploient afin d'animer notre commune malgré la progression de l'individualisme et un contexte économique défavorable.
- Je n'oublie pas, bien sûr, **nos secrétaires**, Françoise MEROT et Isabelle GARÇON, des collaboratrices précieuses pour un maire, je ne peux que me louer de leur soutien et de leur compétence pendant ces 6 années. Depuis novembre, Catherine SUREAU remplace Françoise MEROT durant son absence pour raison de santé, je formule les vœux d'une rapide guérison et d'avoir le plaisir de la revoir bientôt parmi nous.
- Enfin **les membres du conseil municipal** ; nos différences ont été une richesse pour notre collaboration, nos débats et nos décisions, dans l'intérêt de la commune. Il est évident qu'aujourd'hui être conseiller demande de la disponibilité, pas toujours facile à concilier avec les activités professionnelles et la famille. Je tiens à les remercier vivement pour l'aide et le dévouement qu'ils m'ont apportés durant ces années.

Après ces remerciements, je voudrais vous donner quelques informations importantes.

■ **Je félicite et souhaite la bienvenue dans notre village à nos deux nouveaux commerçants**, d'une part à M^r ATOUR qui a rouvert l'épicerie « *Panier Sympa* » en novembre et d'autre part aux gérants de « *la Villeneuvoise* » qui ont repris le restaurant installé en face de la Mairie.

■ **La maison médicale** : le permis de construire a été validé en septembre 2013. La construction se fera sur 2014.

■ La commission des affaires scolaires travaille sur les **nouveaux rythmes**. Je ne me prononcerai pas sur le bien-fondé ou non de cette mesure n'étant pas compétent en la matière mais ce dont je suis certain c'est que la dépense supplémentaire pour la commune sera de 18 000 à 20 000€.

Deux dossiers concernent aussi notre commune mais ne sont pas de la compétence de la municipalité.

■ **La station d'épuration** est en bonne voie ; la négociation entre la communauté d'agglomération et les propriétaires M^{me} Martine BARBIER et Monsieur Régis BARBIER a eu lieu en novembre. Les travaux doivent être réalisés sur 2014 et 2015 ce qui mettra Villeneuve aux normes en vigueur.

■ **Le contournement de Villeneuve** : l'enquête environnementale a pris fin, en novembre 2012 ; le dossier a été transmis à la Commission Nationale du Patrimoine Naturel. La conclusion a été défavorable.

Après modification, ce dossier vient d'être de nouveau présenté devant cette commission. Le résultat sera communiqué au Préfet à la fin du premier semestre 2014 ; la reprise des travaux de terrassement et la finition du contournement dépend du prochain Contrat de Plan Etat-Région de 2015, or il manque 25 M€ pour le contournement de notre commune et 8 M€ pour le tronçon Villeneuve-Trévol. Sur le plan environnemental, j'ai demandé à l'association ATMO d'installer un dispositif **d'analyse de la pollution** dans le centre bourg sur la RN7. Les premiers résultats sur le dioxyde d'azote (NO₂) **sont, sans surprise, supérieurs aux normes**. J'ai demandé que l'analyse soit poursuivie pendant un an.

Je ne ferai pas le bilan exhaustif de mon mandat mais vous demande de vous reporter en troisième page des dix précédents bulletins municipaux mais citerai cependant, entre autres, **quelques réalisations importantes** :

- Construction du groupe scolaire le « Roseau » et aménagement de l'accueil périscolaire et de son plateau sportif. La candidature à l'opération numérique rurale a été retenue...

- Rafraîchissement des peintures du restaurant scolaire et pose de panneaux acoustiques
- Rénovation de la salle des fêtes : parquet, électricité et création de sanitaires.

- Ravalement de différentes façades de nos bâtiments communaux. Remise en état du stade, de l'ancien presbytère, du chœur et des abat-sons de l'église.

- Remplacement de 67 têtes d'éclairage public.

- La pose de bordures et le réaménagement des trottoirs rue de la Bergerie et route d'Aurouër.

- Réfection de la rue de la gare, rue de la poste et de la place du monument.

- Poursuite de la commercialisation du lotissement rue de l'Europe : réalisation de la voirie et des trottoirs.

Après ces différentes informations concernant la commune, je tiendrai un discours plus personnel.

Depuis cinq années je lutte contre un cancer ; des traitements appropriés m'ont permis de vivre sans délaisser mes activités, mais quelques effets secondaires ont, depuis peu, réduit ma mobilité ; c'est la raison qui m'a conduit à prendre la décision **de ne pas briguer vos suffrages pour un nouveau mandat**.



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée pendant ces six années.

A l'aube de 2014, je vous souhaite une belle année pleine de réussites, de joies et de bonheur.

Sommaire

Le Mot du Maire _____ p. 2

Principales décisions et actions du Conseil Municipal _____ p. 3

Vie Scolaire et Jeunesse _p. 4/5

Vie associative _____ p. 5/6/7/8

Vie locale _____ p. 9/10/11

Directeur de la publication
René CHAVIGNON

Commission du bulletin
Dominique DESFORGES,
Catherine BOUTIN,
Martine DUFFAUT, Patrick FINAT,
Françoise GEORGET, Sylvie TARDIF

Impression

Granjean - Avermes (03)
Tirage n° 1084

Adresse

Mairie de Villeneuve-sur-Allier
03460 Villeneuve-sur-Allier
Tél. 04.70.43.30.05
Fax 04.70.43.37.58

mairie-villeneuve-sur-allier@wanadoo.fr
Merci à Edith Jacquelin
pour sa contribution
aux photographies de ce bulletin

Le Conseil à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taux des impositions directes locales pour l'année 2013.



Au restaurant scolaire, retour à deux services de repas et achat d'une armoire frigorifique.

Embauche de Monsieur Eric Vérat en contrat d'accompagnement dans l'emploi à compter du 1^{er} juillet pour une période de 1 an.

Vente en terrain agricole de l'ancien terrain de football situé route de Bagneux.

Réfection du terrain B du stade de football : décompactage, sablage et réengazonnement.



A l'école « Le Chêne », rénovation des sanitaires existants avec construction d'un WC pour handicapés, pose de nouvelles portes et achat de mobilier scolaire pour l'une des classes.

Construction d'un auvent à l'école « le Roseau » reliant les classes à la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire).

Rénovation de la toiture de l'ancienne école maternelle, rue de la gare ; pose d'une chaudière et mise aux normes du réseau électrique. Ce local devient la Maison des Associations.

Rénovation prévue des gouttières de la Maison Guillemot côté RN7.

Confection d'un revêtement bicouche sur la chaussée des rues de la Gare et de la Poste.

Classement en domaine public communal, sur une longueur de 60 m, du chemin d'accès à la rivière, dit « chemin du port », situé à Rabateau.



Achèvement des travaux de voirie de la route d'Aurouër et de la rue de l'Europe.



Installation d'un portique sur le chemin communal des Grèves afin de limiter l'accès aux berges de l'Allier et éviter les dépôts sauvages d'immondices.

Distribution de boîtes de chocolat ou colis de Noël offerts aux plus de 70 ans.

Présentation de la future maison médicale

Implantée sur un terrain appartenant à la commune, situé à coté de la caserne des pompiers et à proximité des lotissements, la construction, toute de plain-pied, aura une surface habitable de 171 m².

Ce bâtiment public, conçu en collaboration avec les médecins, le maître d'œuvre, la commission technique municipale et l'organisme de contrôle SOCOTEC, sera bien sûr accessible aux handicapés.



Il est composé de :

- 3 Cabinets médicaux - 1 Hall d'accueil - 1 Salle d'attente - 1 Salle de pansements
- 1 Salle de réunions - 1 WC public aux normes « handicapé » et 1 WC privé
- 1 Local technique et 1 vestiaire.

Un parking situé en façade, comportant 8 emplacements dont 2 places pour handicapés aménagées à proximité de l'entrée, sera accessible par une voie perpendiculaire à la rue de la Bergerie.

L'implantation de la construction sur la parcelle de 918 m² permettra dans l'avenir un agrandissement et éventuellement l'installation de professions paramédicales.

Après une année 2013, consacrée à traiter toutes les contraintes administratives liées au projet de construction d'un bâtiment public, les contrats avec les 12 entreprises régionales qui vont participer à la construction de cette maison ont été signés en date du 3 Février 2014. Le coût global de ce projet s'élève à 230 000 Euros.

BENEFICIAIRE	M. de Villiers
PERMIS DE CONSTRUIRE	N°10000000000000000000
DELIVRE LE	M. de Villiers
EN MAIRIE DE	M. de Villiers
SUPERFICIE DU TERRAIN	918 m ²
SUPERFICIE DU PLANCHER	171 m ²
HAUTEUR AU SOL	6,05 m
NATURE DES TRAVAUX	Construction d'un bâtiment

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

Vie scolaire et Jeunesse



Fête de la Musique - 21 juin 2013

Dans une joyeuse ambiance, cette fête organisée par les Professeurs des écoles fut vraiment une réussite !

Toutes les classes ont pu révéler leurs talents vocaux devant des parents venus nombreux les applaudir dans la cour du « Roseau ». **L'objectif était de faire participer les enfants à une activité commune dans le cadre du temps scolaire.** La mise en place et la direction des choristes furent assurées par l'équipe enseignante et le personnel communal.

Le programme comportait neuf chants évoquant les animaux, thème de l'année. Chants traditionnels (La mère Michel, Petite poule grise... et compositions d'auteurs (Les chats ; L'hippopotame...) se succédèrent pendant près d'une heure pour le plus grand plaisir des spectateurs et des enfants !



En route vers les nouveaux rythmes scolaires

C'est à la rentrée de septembre 2014 que nous devrions appliquer les nouveaux rythmes scolaires.

Après plusieurs réunions avec les enseignants, les parents délégués et les élus, non seulement de Villeneuve mais aussi d'autres communes rurales de la communauté d'agglomération, nous avançons doucement dans cette réflexion. Il a été décidé que les activités périscolaires auraient lieu 2 jours par semaine après la classe. Ces 2 jours-là, les cours se termineraient à 14H55 ou 15H selon le site. Les enfants seraient pris en charge pour diverses activités jusqu'à 16H30. Celles-ci ne seraient pas obligatoires. Du fait de cet horaire, nous avons été obligés de demander une dérogation à l'Académie et nous devons élaborer un Projet Educatif Territorial (P.E.T) car la norme imposée nécessite que ces activités se déroulent en 4 fois 3/4 d'heure et non en 2 fois 1h30. Ce document très complexe, qui sera à remettre à l'Inspection Académique pour le mois de juin, va demander un énorme travail.

Par contre l'élaboration de ce P.E.T nous permettra peut-être d'obtenir des subventions de la C.A.F, ce qui pourrait alléger le coût de cette réforme **pour notre commune et pour les familles** ; coût qui sans subvention serait d'environ 18 000 € à 20 000 € par an !

Nous aurons d'autres précisions d'ici-là...



Repas de Noël



Cross scolaire

Trois cent quarante six élèves du CP au CM2 contre trois cents soixante six en 2012 ont participé au cross scolaire organisé conjointement par le SIVOM *Nord-Allier et l'OMSL**.

Les circuits proposés allaient de 1.800 m à 2.500 m. La météo cette année fut très favorable et comme à l'habitude l'organisation parfaite. Les maires des communes ou leurs représentants remirent avec plaisir les coupes et trophées aux enfants. Les Villeneuvois occupèrent la 3^{ème} place en CP - CE 1 - CE2 - CM1 et la 5^{ème} en CM 2.

(*SIVOM syndicat intercommunal à vocations multiples - ** Office Municipal des Sports et des Loisirs)

CLASSEMENT GÉNÉRAL

- 1^{er} : GENNETINES
- 2^{ème} : MONTILLY
- 3^{ème} : VILLENEUVE
- 4^{ème} : AUROUËR
- 5^{ème} : TRÉVOL
- 6^{ème} : SAINT-ENNEMOND



Vie associative

Tonic Gym

Le club Tonic Gym Volontaire, créé en 2001 par Sylvie Perrin, Annick Torrion et Mylène Kaminski, a élu un nouveau bureau le 11 octobre 2013. Isabelle Audin en assure la présidence, Annie Bonnin est trésorière, Patricia Leduc secrétaire et Elisabeth Chevalier commissaire aux comptes.

Nous poursuivons les mêmes activités soit la **gym « senior » le mardi de 10 h 45 à 11h 45** et la **gym « tonic » pour les plus actifs le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30**. Suite à la dissolution du club de **Gym Enfantine**, nous avons souhaité reprendre cette activité pour les enfants de 3 ans à 7 ans, le vendredi de 16 h 45 à 17 h 30.

Une nouvelle activité, « **la marche active** », vous est proposée **le vendredi de 17 h 45 à 18 h 45** pour toutes les personnes à partir de 16 ans, qui souhaitent pratiquer une activité physique à l'extérieur. Elle est différente en fonction du rythme cardiaque de chaque personne. Le club recense 52 adhérents. Le coût varie de 80€ à 90€ pour une année complète. Nous comptons sur de nouvelles inscriptions afin de poursuivre ces quatre activités sur la commune. Vous serez les bienvenus dans toutes les sections et apprécierez les bienfaits d'une activité physique régulière.

Pour tous renseignements s'adresser à la mairie 04.70.43.30.05.



NORD-BOURBONNAISE

Faible participation en cette matinée du 26 mai 2013. Seulement 80 marcheurs et vététistes ont participé à cette manifestation sportive organisée cette année par les communes d'Aubigny et Bagnaux sous l'égide du SIVOM Nord-Bourbonnais.

Par un temps agréable, malgré une semaine précédente très pluvieuse, les randonneurs ont pu apprécier la campagne et la forêt de Bagnolet sous leurs parures printanières ainsi que l'organisation sans faille. De tels efforts mériteraient une participation plus importante ; on ne compta pas plus de cinq Villeneuvois malgré toute la publicité faite sur l'événement et l'on peut se demander s'il faut poursuivre l'organisation d'une telle manifestation ?





Soldat d'Infanterie
France 1914

IL N'EST PEUT ÊTRE PAS ENCORE TROP TARD AVANT QUE LE SOUVENIR NE SE PERDE !

1914-2014, un centenaire qu'une majeure partie des européens s'apprête à célébrer. C'est un souvenir douloureux pour tous car ces premiers mois de la « Grande Guerre » furent des plus meurtriers pour nos jeunes soldats. Des méthodes de combat datant d'un autre âge, ignorant la mitrailleuse, et la cible idéale que formait le pantalon garance (rouge) de nos fantassins, couchèrent dans les blés non encore moissonnés de ce flamboyant été 1914 des milliers de jeunes hommes. Nous devons également garder à l'esprit que nos alliés belges et britanniques payèrent eux aussi un lourd tribut à la « Grande Faucheuse ». La résistance des forts de Liège, Namur, Anvers et Maubeuge ainsi que les batailles retardatrices de Charleroi, Mons et Guise permirent le regroupement des armées alliées derrière la Marne et l'arrêt de l'avance des forces impériales allemandes.



Soldat d'Infanterie
Allemagne 1914

Ces quelques lignes préliminaires n'ont pour but que de ranimer le souvenir de ces premiers jours de guerre **qui coûtèrent la vie, pour l'année 1914, à quatre jeunes hommes de notre bourg***. Ceux-ci étaient certainement partis, comme nous le montre les photographies de l'époque, la fleur au fusil, le sourire aux lèvres et au cri de « à Berlin » qui a dû résonner sur le quai de la gare alors que les mères, sœurs, épouses ou fiancées essayaient furtivement une larme pour ne pas montrer, à ceux qui partaient, la peur qu'elles éprouvaient de ne pas les voir revenir.

En 2014, tous les acteurs de ce drame ont disparu mais ne devons-nous pas, nous qui profitons de la liberté que nos jeunes ont payée de leur sang, faire l'effort de mémoire nécessaire pour que leur sacrifice ne soit pas oublié. Que le rappel du don de leur vie qu'ils firent sans hésiter ne se limite pas à quelques instants passés chaque 11 novembre devant un monument aux morts et au dépôt symbolique d'une gerbe de fleurs. Parmi nos écoliers, combien peuvent-ils dire : c'était mon arrière-grand-père ou mon arrière-grand-oncle dont je lis le nom sur le monument. Qu'a-t-il fait pour mériter ce funeste honneur ?

L'A.B.A.C.A.V dans son travail de mémoire a réuni tous les actes officiels de décès de nos combattants et fit, par deux fois déjà, un appel aux Villeneuvois **pour tenter de mettre un visage sur ces noms** mais, hélas, en vain. Avant que le souvenir ne se perde définitivement, nous lançons une fois encore cet appel à nos concitoyens « **Prêtez-nous vos photographies ou souvenirs des anciens combattants de la Première Guerre** », l'A.B.A.C.A.V se chargera d'en prendre soigneusement une copie qui restera pour les générations futures le témoignage du sacrifice consenti par notre jeunesse pour que vive une France libre.

* Gilbert Portejoie († 03/09/1914) - François Lafond († 09/09/1914) - Louis Millerant († 05/10/1914) - Jacques Pelet († 08/10/1914)



Soldat d'Infanterie
France 1918

27000 pour la France

LE MINISTRE DE LA GUERRE
du 2^e Bureau
par dérogation :
le Chef de Bureau des Archives Administratives

ACTE DE DÉCÈS

L'an ⁽¹⁾ *mil neuf cent quatorze*, le ⁽²⁾ *vingt-cinq septembre*
à _____ heures du _____, étant à ⁽³⁾ *Villeneuve-Saint-Georges (Seine)*
Acte de décès de ⁽⁴⁾ *Lafond, François, sergent au 2^e Régiment de Louvres
de Marche, 53^e Compagnie, né à Villeneuve (allier) le deux février 1890*
domicilié en dernier lieu à ⁽⁵⁾ _____
décédé à ⁽⁶⁾ *Paris (Seine et Oise)*, le ⁽⁷⁾ *neuf septembre mil neuf cent quatorze*
à _____ heures du _____ par suite de *blessures reçues sur le champ
de bataille (Artois à From)*
fil de ⁽⁸⁾ *Louis*
⁽⁹⁾ *et de Charpy Catherine*

Conformément à l'article 77 du Code civil, nous nous sommes transporté auprès de la per-
sonne décédée et assuré de la réalité du décès ⁽¹⁰⁾ _____



Soldat d'Infanterie
Allemagne 1918

Le voyage culturel organisé par l'ABACAV, le 4 Octobre 2013, regroupa trente-six membres pour une excursion au château de Vaux-le-Vicomte à proximité de Melun en Seine et Marne.



La matinée commença par une visite extérieure de l'imposant château du 17^{ème} siècle construit entre 1658 et 1661 par **Nicolas Fouquet**, surintendant (ministre) des finances de Louis XIV. Après un excellent repas servi au restaurant « l'Écureuil » dans l'enceinte de la propriété, les membres du groupe purent, l'après-midi, parcourir les splendides jardins « à la française » ainsi que les somptueux appartements privés.

Le musée des Equipages, situé dans les dépendances du château, permet d'admirer, une rare collection de voitures, d'attelages et de carrosses d'époques 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Ce bel ensemble de bâtiments a été réalisé sur les plans de l'architecte **Louis Le Vau**, décoré intérieurement par **Charles Le Brun** et entouré de magnifiques jardins dont la conception revient à **André Le Nôtre**. Le 17 Août 1661, Nicolas Fouquet maître des lieux, reçut le Roi et organisa une fête fastueuse qui, entre autres causes, aiguïsa la jalousie et la méfiance du souverain envers lui. Aussi sa Majesté l'emprisonna et fit appel aux mêmes Maîtres d'œuvre (Le Vau, Le Brun et Le Nôtre) pour la construction de son palais à Versailles.



PROJETS DE VOYAGE ABACAV POUR 2014

DIMANCHE 11 MAI 2014 : Escapade en BOURGOGNE

- départ de Villeneuve à 8 h - Place du monument aux Morts.
- Visite guidée du temple des Mille Bouddhas près de Toulon sur Arroux. Déjeuner compris.
- Après-midi : visite guidée du musée de la Mine à Blanzay puis visite dégustation d'une cave à Mercurey.
- Retour vers 21 heures. PRIX : 70 EUROS environ
- Date limite d'inscription le 14 MARS 2014, dernier délai

VENDREDI 5, SAMEDI 6 et DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2014 : ALSACE

- départ de Villeneuve à 6 h - Place du monument aux Morts
Petit déjeuner en route.
- 1^{er} jour : visite de la cité de l'Automobile (musée Schlumpf) à Mulhouse, déjeuner. Visite avec dégustation d'une cave à

Riquewihr, Hôtel à proximité de Colmar.

- 2^{ème} jour : Visite du château du Haut-Koenigsbourg, déjeuner alsacien, découverte de Strasbourg en bateau puis temps libre. En soirée, dîner spectacle au Cabaret « le Royal Palace » à Kirrwiller.
- 3^{ème} jour : Visite de Colmar en petit train puis en barque.
- Retour à Villeneuve vers 21h30 environ.
- PRIX : 455 EUROS - Possibilité de paiement échelonné.
- Date limite d'inscription le 14 AVRIL 2014, dernier délai.

*Pour ces 2 projets, bien vouloir s'inscrire auprès de
M^r Yvon DUFFAUT - Président de l'ABACAV*

TÉL. 04.70.43.32.27 ou 06.31.72.41.13

Mail : yvon.duffaut@orange.fr

BROCANTE du 7 juillet dans le Bourg...





FÊTE de SAINTE-BARBE

Le 30 novembre, lors de la fête de Sainte-Barbe, le chef de corps, Alain Faucher, a présenté à l'assistance le bilan opérationnel et les événements de 2013. Les centres de secours de Villeneuve et Trévol sont intervenus respectivement 165 et 55 fois avec une baisse sensible de 27% des interventions sur la commune de Villeneuve. Les effectifs en personnels restent stables, 36 pour Villeneuve et 20 pour Trévol. A cette occasion le sergent **Christian Landry**, totalisant plus de 35 ans de présence au corps, se vit remettre la médaille de Reconnaissance de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Allier et le capitaine **Alain Faucher** reçut la Médaille d'Argent avec rosette pour service exceptionnel.

Ce fut ensuite l'annonce de plusieurs promotions, en particulier celles de **Christophe Boutry** élevé au grade d'adjudant ; de **Richard Genoux** et **Kevin Faucher** nommés au grade de sergent ; de **Mélanie**

Bouche et **Anthony Allary** à celui de caporal et enfin de **Jordan Mousset** et **Damien Chabrier** qui devinrent sapeurs de 1^{ère} classe. La fête continua par le traditionnel banquet et une soirée conviviale et joyeuse avec cette année une innovation sur le lieu de la réception qui se déroula dans la grande salle d'un restaurant de la commune de Trévol.



PARTICIPATION A « L'INFERNALE »

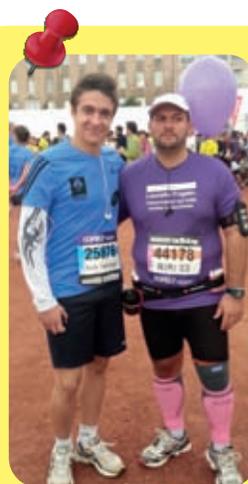
Pour la deuxième année consécutive un groupe de 12 Sapeurs-Pompiers Villeneuvois a participé à la course tous terrains « L'Infernale » à Servant, petite commune du Puy de Dôme, près des gorges de la Sioule. Cette course pédestre atypique et

éprouvante de 12 km, entrecoupée d'obstacles avec passage de fosses, de buses, de palissades et autres traquenards perfides vous permet de faire une bonne mise à l'épreuve de vos capacités physiques et mentales... Elle est ouverte à tous, femmes et hommes, qu'ils soient débutants, mais en bonne condition physique, ou sportifs confirmés.

L'Infernale 2013 regroupa 2200 participants avec deux motivations principales : se donner du mouvement et du frisson mais surtout apporter leur contribution à « L'Œuvre des Pupilles des Sapeurs-Pompiers de France » car une grande partie des bénéfices lui est reversée.

L'Œuvre des Pupilles, Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France est une association reconnue d'utilité publique qui a pour objectif d'assurer la protection matérielle et morale de tous les enfants dont l'un des parents Sapeur-Pompier, militaire, professionnel ou volontaire, est décédé en/ou hors - service commandé, ainsi qu'aux Sapeurs-Pompiers et leur famille dans le besoin. En octobre c'est un chèque de 9000 euro qui a été remis à l'œuvre des pupilles.

Les Sapeurs- Pompiers vous invitent à participer ou à assister à l'édition 2014 où ils seront de nouveau présents.

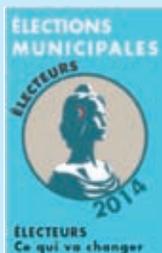


Dans le domaine des performances il faut citer aussi la participation de 2 Sapeurs-Pompiers Villeneuvois au **marathon et semi marathon de Lyon le 6 octobre 2013** : **Valentin Guyon** a parcouru 21km 100 et **Richard Genoux** 42 km 195 sous les

couleurs de « l'association **Laurette Fugain** » qui milite en faveur des dons de plaquettes sanguines et de moelle osseuse pour le traitement des leucémies.



René Chavignon, a évoqué l'engagement de son équipe dans les différentes réalisations abouties et prévues dans la commune. Les différents points de son allocution sont repris dans les articles de ce bulletin. Puis la cérémonie se poursuit par une réception conviviale permettant aux Villeneuvois de se souhaiter leurs vœux de nouvel an.



Villeneuve sur Allier dépasse les 1000 habitants !

LES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014...

Vous allez élire vos **QUINZE conseillers municipaux** pour 6 ans.

Ils gèrent les affaires de la commune, élisent le maire et les adjoints.

Vous allez également élire **DEUX conseillers communautaires**.

Ils représentent votre commune au sein de la communauté d'agglomération de Moulins qui élabore des projets communs de développement.

Notre mode de scrutin change : *Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer : **le panachage n'est plus autorisé** (scrutin de liste bloquée). Vous voterez en faveur d'une liste que vous ne pourrez pas modifier. **Si vous le faites votre bulletin de vote sera nul.***

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant, un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats : d'une part les candidats à l'élection municipale et d'autre part les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer. Les candidats aux sièges de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au Conseil municipal.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Bienvenue à Eric Vérat

Eric Vérat, embauché en CDD avec un contrat d'avenir d'un an, a intégré l'équipe des agents municipaux en juillet 2013 dans le cadre du remplacement temporaire d'une personne en arrêt longue maladie.



Cet homme de quarante huit ans originaire de Magny-Cours, habite maintenant à Saint Pierre le Moutier. Il vit maritalement avec sa compagne et ses deux enfants, Kevin et Marine âgés de 22 et 16 ans.

Ayant une solide formation de base dans les métiers du bâtiment-maçonnerie, carrelage, plâtrerie-peinture, décoration, il a décidé, suite à des problèmes physiques de se reconverter dans la polyvalence.

Placé sous l'autorité de René Claire et supervisé par l'adjoint responsable, il effectue en priorité l'entretien des espaces publics de la commune, par des actions quotidiennes de nettoyage, ramassage de papiers, bouteilles, sacs d'ordure, déjections canines laissés par les gens de passage et certains de nos concitoyens peu respectueux de l'environnement. Brouette, balais, râtelier, nettoyeur haute pression, sont ses outils du matin, remplacés par des outils de bricolage l'après-midi.

Toujours disponible et d'humeur égale, Eric a le sens du contact humain et le goût du travail bien fait. Diplômé d'état artificier, c'est aussi un passionné de jardinage et de pêche aussi bien en eau douce qu'en mer. Ses activités sportives sont tournées vers le vélo de route et la pétanque en été sans oublier le VTT en automne et hiver.

Son intégration au sein de l'équipe et auprès des Villeneuvois a été rapide et efficace !

Souhaitons lui une bonne continuation...



Le contournement de Villeneuve sur Allier. C'est pour quand ?

Il était prévu pour 2012 ; aujourd'hui le projet fait du sur place... Aucune date à l'horizon ! Notre Maire et des Villeneuvois ont participé avec de nombreux élus, conseillers généraux, maires et conseillers municipaux des communes traversées par la RN7, le jeudi 30 janvier, à une manifestation d'information de la population et de sensibilisation des pouvoirs publics en faveur d'un aménagement accéléré et définitif de cet axe majeur de communication. Des tracts ont été distribués aux automobilistes au rond-point de Trévol-Chamerande.

Travaux d'assainissement de la Rue de la Bergerie

Dans le cadre du raccordement au réseau des eaux usées, prévu pour la future maison médicale, d'importants travaux se sont déroulés rue de la Bergerie.

Sous le contrôle de Moulins-Communauté, section assainissement, un collecteur central a été implanté à 3 m de profondeur, à hauteur de la rue du Fouillon.

Il fera la jonction avec le réseau existant situé à 48 m en aval. Cette extension permettra en même temps le raccordement des canalisations d'eaux usées du Centre de Secours, en éliminant l'actuelle pompe de relevage usagée. Coût de ces travaux : 34000 € pris en charge par la communauté d'agglomération.





Repas du quartier du Maroc

Le traditionnel repas de rue des habitants du quartier du Maroc et de leurs invités fut organisé cette année le 18 août. C'est avec autant de plaisir et sous un soleil radieux que s'est déroulée cette journée. Plusieurs tentes et parasols montés au milieu de la rue furent les bienvenus pour se protéger de cet ardent soleil et permirent aux convives de s'asseoir confortablement pour déguster crudités, cochon de lait à la broche - dont la cuisson parfaite fut assurée sous la surveillance attentive du sympathique Robert Daguin - ainsi que fromages et pâtisseries. L'après-midi fut consacré à la pétanque, aux jeux de cartes et à la balade dans la campagne villeneuvoise. La convivialité était comme d'habitude au rendez-vous.



Repas quartier des pilets - 3 Août 2013



Une agence postale communale pour maintenir un service de proximité...

A la demande des représentants de La Poste, une rencontre avec les élus municipaux a eu lieu dernièrement. Les dernières statistiques concernant l'activité du bureau de poste et les possibilités de maintien dans notre village nous ont été exposées.

Au vu des résultats, dans un proche avenir, la fermeture du bureau dans sa forme actuelle semble inévitable. Trois possibilités peuvent être envisagées :

- le statut quo (fermeture à terme ?)
- les relais postes-commerçants (chez un commerçant du village)
- les agences postales communales (dans les locaux communaux)

Pour accomplir sa mission d'aménagement du territoire, La Poste a souhaité proposer aux communes la gestion d'agences postales communales offrant les prestations postales courantes pour garantir la proximité des services publics.

Qu'est-ce-qu'une « agence postale communale » ? (APC) :

Les services postaux sont transférés à la commune dans le cadre d'une convention avec La Poste. Les prestations sont assurées par un agent communal dans des locaux communaux. La Poste participe à l'investissement pour l'installation, la mise en place, la formation et verse mensuellement une indemnité couvrant les frais de personnel et les charges inhérentes à l'exploitation.

Produits /Services Proposés	Agences postales Communales	Relais postes commerçants
Courrier/colis		
Courrier	Oui	Oui si affranchi
Prêt-à-poster	Oui	Oui
Recommandé courrier (dépôt et remise)	Oui	Oui
Colis, simple, recommandé (Dépôt et remise)	Oui	Oui
Etablissement de procuration postale	Oui	Non
Remise des colis contre -remboursement	Oui	Non
Ventes timbres	Oui	Oui
Services Financiers		
Retrait d'espèces (CCP,CE)	Oui (350 €/semaine/compte)	Oui (150 €/semaine/compte)
Versement d'espèces (CCP,CE)	Oui (350 €/semaine/compte)	Non
Dépôts de chèques	Oui	Non
Emission et paiement de mandats cash	Oui (dans la limite de 350€ par opération)	Non

Le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur d'une éventuelle « agence postale communale » mais doit se laisser le temps d'étudier un projet sérieux et durable. Ce projet pourrait être associé avec celui d'un aménagement ou d'une future transformation de la Mairie comme nous vous l'avions indiqué dans un bulletin municipal précédent.



RÉOUVERTURE DE LA SUPÉRETTE « PANIER SYMPA »



Après plusieurs mois de fermeture, la supérette « Panier Sympa » a rouvert ses portes avec un nouveau gérant, M^r Atour, originaire de la région parisienne. Nous sommes heureux de l'accueillir dans notre commune et lui souhaitons bonne réussite dans son entreprise. Nous sommes obligés de redire encore une fois que ce commerce ne pourra se maintenir que si les Villeneuvois et habitants des communes environnantes le fréquentent régulièrement. Il ne faut pas sans cesse répéter qu'il n'y a pas d'épicerie à Villeneuve pour se ravitailler en produits alimentaires et délaissier les commerces locaux quand ils existent... Les commerces de proximité ne peuvent vivre uniquement d'achats de dépannage ou de la clientèle âgée qui ne peut se déplacer facilement à la ville voisine ! Dans ce magasin réaménagé vous pourrez trouver toute l'alimentation générale classique, fruits et légumes, semi-conserves, surgelés, etc ...

Situé 86 route de Paris, près des feux, le magasin est **OUVERT** du lundi au samedi (sauf le mardi) de 8 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 20 h 00 • le dimanche de 9 h à 12 h 30 et de 15h30 à 20 h00

Possibilité de livraison à domicile sous conditions - Téléphone : 04.70.42.35.34



État Civil



Naissances

- Le 12.04.2013 CHÉVENY Noé Didier Gilles
- Le 26.04.2013 PEYRE Mathéis
- Le 12.05.2013 FAGNOT Ruben Arthur Jules
- Le 10.06.2013 ARONICA Louise Marie
- Le 01.07.2013 LAPOILE Pierre Jean-Luc
- Le 21.08.2013 RICHARD Noé
- Le 08.09.2013 RIBIER Jules Pierre Marcel
- Le 16.10.2013 D'ARGENT de DEUX FONTAINES Grégoire Jacques Marie



Mariages

- Le 18.05.2013 TRUFFAUT Bruno et URIBES Vanessa Yvette Annie
- Le 06.07.2013 CHAVIGNON Brice et PIAT Nathanaëlle Jacqueline Marcelle



Décès

- Le 26.01.2013 TRUBLET Simone, 82 ans, veuve TRICOT
- Le 14.02.2013 FOURNIER Yvette Gilberte, 84 ans, veuve LAURENT
- Le 04.03.2013 PACOT Yvonne Jeanne, 93 ans
- Le 11.04.2013 DUCHET Lucette Gabrielle, 91 ans, épouse LESOEURS
- Le 17.05.2013 WNUK Pierre René, 65 ans
- Le 23.05.2013 HÉNAULT Maurice, 93 ans
- Le 05.09.2013 KAPKOWSKI Marian, 84 ans
- Le 06.09.2013 MESSIN (MAZET) Michèle Juliette, 57 ans
- Le 30.09.2013 GADAT Marguerite Paulette, 83 ans, veuve TOUZET
- Le 28.11.2013 FRADET Maurice Pierre, 70 ans
- Le 22.01.2014 GIRARD André, 78 ans

Beaucoup d'élèves se souviennent de Maurice FRADET, instituteur et directeur dans les classes maternelles et au cours préparatoire à Villeneuve de 1971 à 1991.



année scolaire 1976-1977

Maurice Fradet nous a quittés le 28 novembre 2013 à l'âge de 70 ans. Durant ces vingt années d'enseignement, il aura appris à lire à des centaines d'enfants de Villeneuve ; ces derniers gardent le souvenir d'un enseignant privilégiant l'écoute, l'initiative et la découverte.

Maurice Fradet a terminé sa carrière en tant que directeur de quatre classes à Moulins puis il a effectué des remplacements dans différentes écoles de l'arrondissement.

La Municipalité, au nom de tous les habitants tient à exprimer toutes ses condoléances à son épouse Annie et à ses trois enfants, Philippe, Nathalie et Christophe.

Dates à retenir...

Samedi 19 et Dimanche 20 avril

Fête des Plantes - Arboretum de Balaine

Samedi 3 mai

Loto de l'ASV - Salle socio-culturelle

Dimanche 4 mai

Brocante des Amis de l'Europe
Salle socio-culturelle

Samedi 10 mai

Concours de pétanque - Réservé aux licenciés
organisé par Villeneuve Pétanque - Salle S.C.

Dimanche 12 mai

Trophée des copains
organisé par Villeneuve Pétanque - Salle S.C.

Samedi 28 juin

Concours de pétanque de l'Amicale des Pompiers
Salle socio-culturelle

Dimanche 13 juillet

Brocante du Comité des Fêtes - Centre Bourg
(sous réserve)

Adieu Michèle,



Toujours le sourire au coin des lèvres et une bonne blague à raconter, c'est le souvenir que nous garderons tous de Michèle Mazet-Messin. Elle s'en est allée discrètement en cette fin d'été 2013.

Agent municipal à Villeneuve pendant plusieurs années, elle ne reculait jamais devant les

tâches mêmes ingrates.

A sa famille et en particulier à sa fille Elisabeth, nous adressons toutes nos condoléances.

Ouverture de 5 chambres d'hôtes



